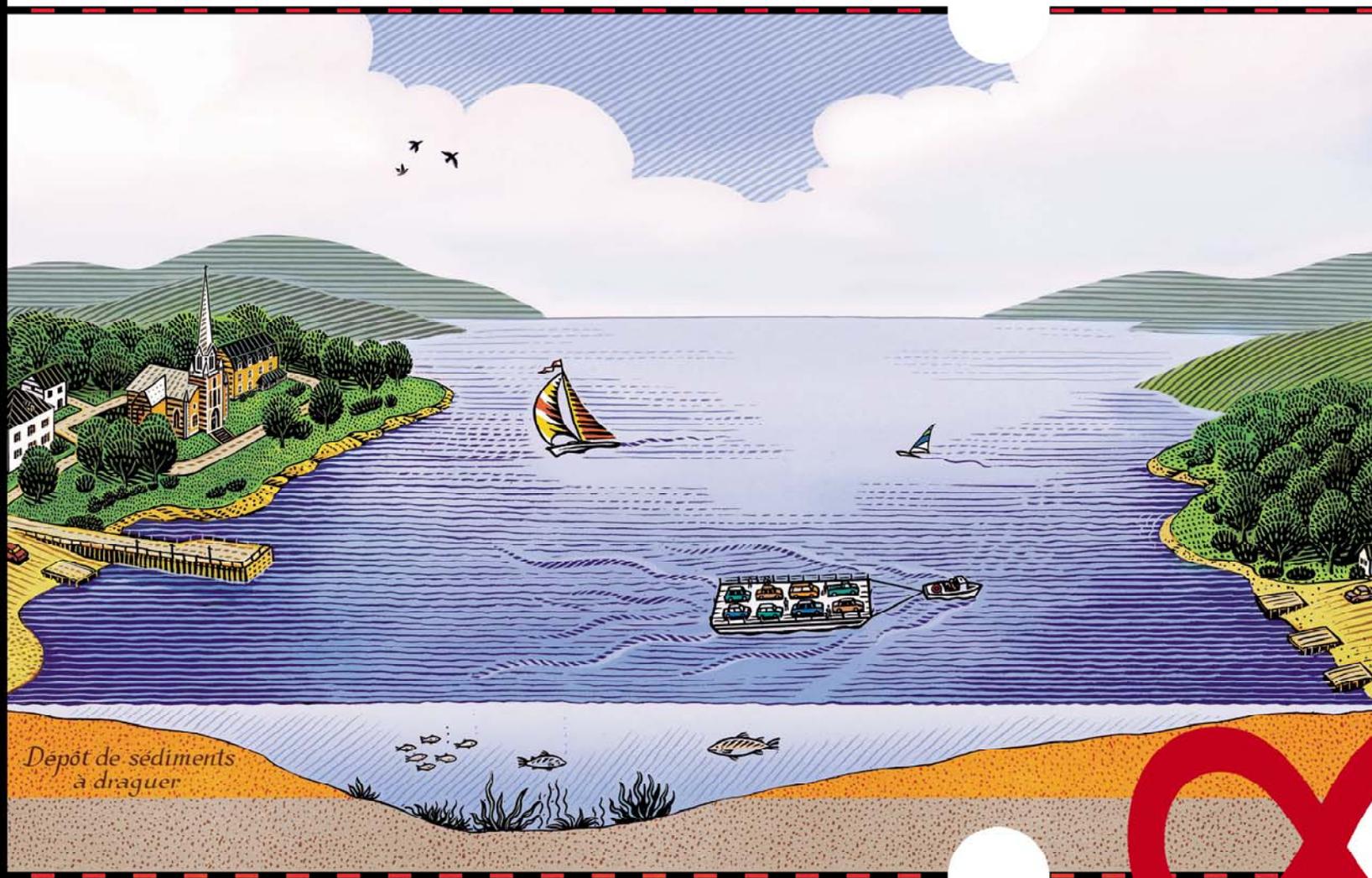


DRAGAGE D'ENTRETIEN DU CHENAL ENTRE HUDSON ET OKA: SAUVEGARDE D'UN LIEN HISTORIQUE



ANS ▲ IL FAUT DRAGUER

après

Transports
Québec 

100

LA MISSION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS :

LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ASSURE LA CIRCULATION DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES PAR LE DÉVELOPPEMENT, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES ET DE SYSTÈMES DE TRANSPORT INTÉGRÉS, FIABLES ET SÉCURITAIRES QUI CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS. IL S'ACQUITTE DE SA MISSION AVEC UN SOUCI CONSTANT DE L'INCIDENCE DE SES ACTIONS SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

POURQUOI DRAGUER ?

Les travaux de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka sont nécessaires afin de préserver le lien historique entre les deux rives. Dans cette opération, le rôle du ministère des Transports est de :

- ▶ Maintenir le lien entre les deux rives pour permettre le déplacement de personnes et de véhicules
- ▶ Préserver l'attrait touristique
- ▶ Assurer la sécurité des usagers

DESCRIPTION DES TRAVAUX

DRAGAGE:

Excavation des dépôts de sédiments, ainsi que leur transport et leur disposition.

HUDSON

- ▶ Chenal dragué sur une largeur de 60 m et sur une longueur de 485 m à partir de la berge
- ▶ Superficie totale des sédiments à draguer : 29 700 m² pour un volume de 19 475 m³.

OKA

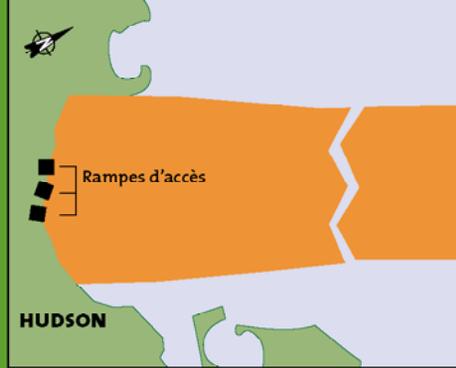
- ▶ Du côté ouest de la jetée, le chenal sera dragué sur une largeur de 65 m et sur une longueur de 90 m à partir de la berge
- ▶ Du côté est de la jetée, le dragage se fera sur une largeur de 35 m et sur une longueur de 90 m
- ▶ Superficie totale des sédiments à draguer : 6 678 m² pour un volume de 6 710 m³.

LES SÉDIMENTS

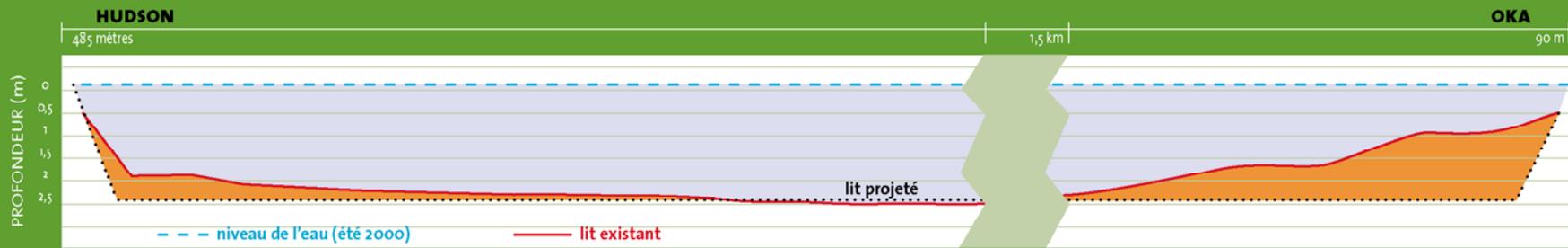
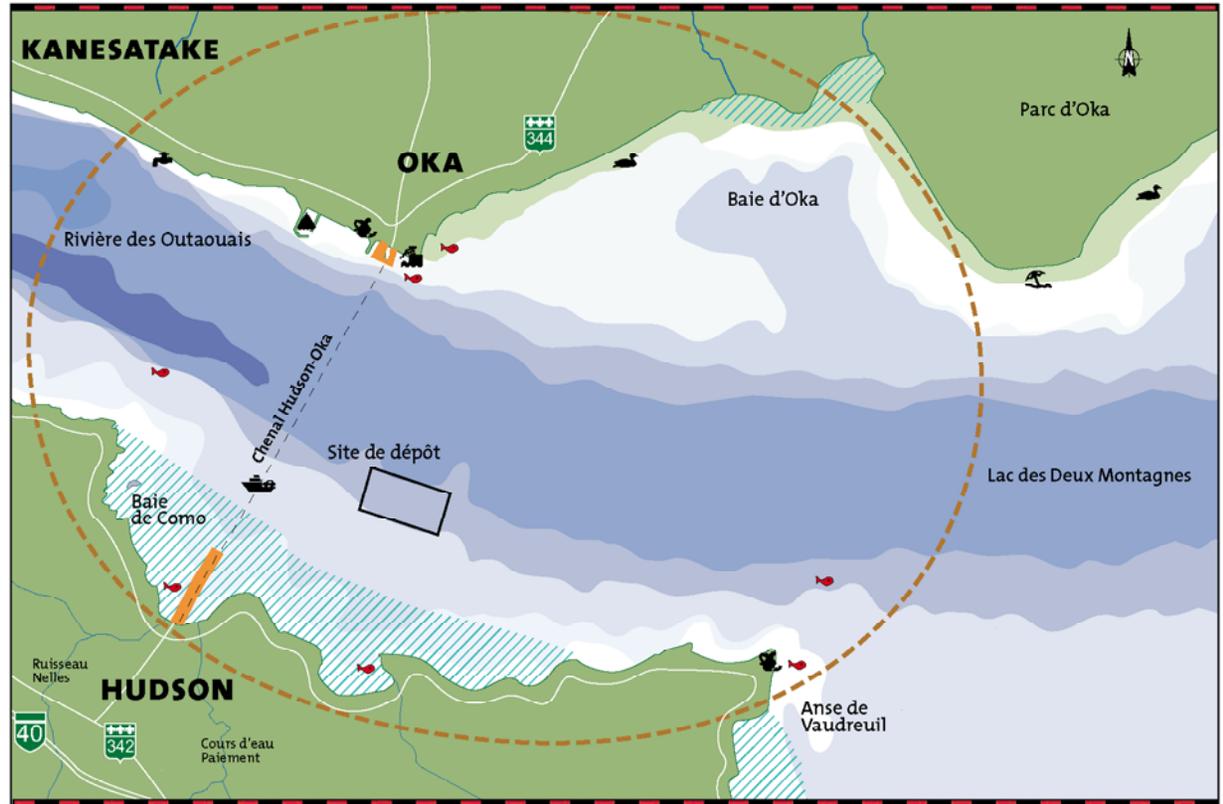
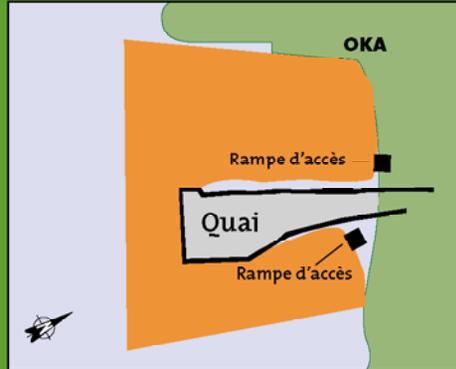
Les sédiments seront excavés à l'aide d'une benne preneuse et chargés ensuite sur une barge pour leur transport jusqu'au site de dépôt lacustre situé à environ 400 m en aval du chenal.

De plus, 1% des sédiments contaminés seront transférés de la barge dans des camions à benne étanche pour être ensuite transportés hors du site.

VUE EN PLAN ZONE DE DRAGAGE-HUDSON



VUE EN PLAN ZONE DE DRAGAGE-OKA



	IMPORTANCE
MILIEU	
PHYSIQUE	
▶ <i>Qualité de l'eau</i>	- mineure - négligeable
Matières en suspension	
Relâchement contaminants	
▶ <i>Bathymétrie</i>	+ mineure nulle
Chenal	
Site de dépôt	
BIOLOGIQUE	
▶ <i>Faune benthique</i>	- négligeable
Dragage et mise en dépôt	
▶ <i>Faune vertébrée</i>	- négligeable
▶ <i>Habitats aquatiques</i>	- négligeable
HUMAIN	
▶ <i>Sécurité publique</i>	- négligeable + majeure
Risque d'accidents	
Navigation	
▶ <i>Qualité de vie</i>	- mineure - négligeable
Ambiance sonore	
Qualité eau potable	
▶ <i>Circulation locale</i>	- négligeable
▶ <i>Économie locale</i>	+ mineure
	+ impact positif - impact négatif

IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

La traverse subira des interruptions ponctuelles de ses opérations au cours des mois d'octobre et de novembre. Outre cet inconvénient, les travaux n'engendreront pas de répercussions notables sur la qualité de vie des résidents de Hudson et d'Oka. Néanmoins, le ministère des Transports va mettre en place des mesures d'atténuation qui minimiseront les nuisances des opérations aux niveaux de la qualité de vie et de l'environnement :

SUR LA QUALITÉ DE VIE

- ▶ Minimiser les impacts du bruit des équipements:
 - aucun dragage avant 7 h et après 19 h du lundi au samedi
 - aucun dragage le dimanche ni les jours fériés
- ▶ Installer une barrière à sédiments autour de la prise d'eau de la municipalité d'Oka
- ▶ Émission d'avis à la navigation

SUR L'ENVIRONNEMENT

Comme le dragage est prévu pour la fin de l'automne, la faune et la flore aquatiques subiront généralement peu d'impacts car celles-ci auront cessé leur reproduction et leur période de croissance. L'excavation des sédiments et leur disposition au site de dépôt lacustre détruiront la faune benthique (vers, larves de moustiques, escargots, etc.) à ces endroits mais le processus de recolonisation naturelle de cette faune s'amorcera au printemps suivant. Cet impact est qualifié de négligeable en raison de la faible superficie affectée.

La décantation des matières en suspension causée par le dragage aura peu d'impacts sur l'ensemble du milieu aquatique. Des mesures d'atténuation seront tout de même mises en place pour minimiser la dispersion des sédiments en réduisant les vitesses de descente et de remontée de la benne, en limitant la hauteur de chute des sédiments dans la barge et en remplissant les barges à 90 % de leur capacité pour éviter tout débordement.

L'AMÉNAGEMENT DU CHENAL EN 1909 PERMETTANT DE RELIER LES AGGLOMÉRATIONS DE HUDSON ET D'OKA NÉCESSITE DES OPÉRATIONS RÉGULIÈRES DE DRAGAGE D'ENTRETIEN. LE DERNIER DRAGAGE A EU LIEU EN 1984. CE NOUVEAU DRAGAGE PERMETTRA DE RETROUVER LE NIVEAU DE PROFONDEUR DE 1984 ET AINSI PRÉSERVER LE LIEN NAVIGABLE ENTRE LES DEUX RIVES.

VOILÀ POURQUOI, APRÈS 18 ANS, IL FAUT DRAGUER.